

Postulat

Pour que les cuisines de la Résidence la Charmaie apprêtent les repas destinés aux organismes de notre Commune.

Les repas destinés aux structures jeunesse sont livrés actuellement par un traiteur externe.

Notre commune a la chance d'avoir sur son territoire de belles infrastructures telle la Résidence la Charmaie. Dans ses cuisines c'est une main d'œuvre de choix qui officie avec le personnel de l'entreprise Eldora.

Eldora est une société reconnue dans la restauration pour les collectivités et qui tient compte de tous les aspects fraîcheur et nutritionnels.

Des repas sont déjà livrés dans des établissements scolaires et universitaires dans notre pays avec le label « fourchette verte ».

Comment donc ne pas utiliser cet excellent potentiel pour les besoins de notre commune ?

Pourquoi ignorer cette chance ?

Selon l'art.32 du Règlement du Conseil général, nous demandons, par ce Postulat, que le Conseil municipal fasse une étude afin d'examiner la possibilité d'utiliser les cuisines de l'EMS la Charmaie pour les besoins de la commune (structures jeunesse, livraison des plats à domicile,...).

Pour l'AdG

Nathalie Cretton (cheffe de groupe)



Collombey-Muraz, le 16 février 2016

17.02.16

Reception

17.02.16

Recevable